



INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

NOVEMBRE 2022

OBJETS	COMMUNICATIONS
Séance du 7 novembre 2022	
Bâtiments communaux	La Municipalité a décidé de remplacer, partout où c'est possible, les ampoules par du LED
EU-EC	La Municipalité a adopté le rapport final des travaux de la mise à ciel ouvert de la Tuayrette.
EU-EC	La Municipalité a adjugé les travaux de création d'un collecteur des eaux de ruissellement au chemin Bourg-Dessus 1, préavis 2022/06.
Constructions Parcelle n° 4	La Municipalité a délivré une dispense d'enquête publique pour l'installation d'un vélux au niveau des combles, situé sur le pan de toit Sud-Est, avec l'autorisation de la PPE.
Police	La Municipalité a délivré l'autorisation de manifestation ainsi que le permis temporaire pour vente de boissons alcoolisées pour les soirées annuelles du club d'accordéonistes Les Sittelles, les 21 et 22 janvier 2023.
Ecole	La Municipalité a délivré une autorisation de 5 ans à une maman de jour de la commune, active dans le réseau APERO
Maison communale	La Municipalité a décidé de solder le compte du fonds de régulation des loyers et d'en transférer le solde au fonds de rénovation du bâtiment, suite à la décision de libération des contrôles des pouvoirs publics rendue le 12.10.22 par la DGTL.

Séance du 14 novembre 2022

Pénurie d'énergie, dispositif et plan de continuité	La Municipalité a décidé d'installer son point de rencontre d'urgence (PRU) à la grande salle. Un tout-ménage informera la population des mesures prises en cas de contingentement, de délestage ou de panne en particulier pour les personnes vulnérables et dépendantes d'un appareil électrique médical.
Forêts	La Municipalité a décidé de débroussailler la butte du stand de tir et d'y planter des sapins « Nordmann ».
Constructions Parcelle n° 421	La Municipalité a délivré le permis d'habiter suite au contrôle effectué à la fin des travaux.
Administration	La Municipalité a décidé d'offrir des sachets aux enfants dans le cadre du marché de Noël du 3 décembre à la grande-salle, par l'intermédiaire du Père Noël, entre 14h30 et 15h30.

Séance du 21 novembre 2022

Constructions PACom	La Municipalité a validé le règlement communal sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions et le met en consultation auprès du service juridique du Canton.
Constructions parcelle n° 45	La Municipalité met à l'enquête publique le projet d'installation d'une pompe à chaleur avec sonde géothermique du 23.11 au 22.12.2022.
Maison communale	La Municipalité a adjugé les travaux de remplacement du carrelage décollé dans la salle de bain de l'appartement n° 5.
Grande-salle	La Municipalité a adopté le préavis n° 2022/09 demande de crédit de CHF 57'000 pour le prolongement du couvert nord.
Eau	La campagne annuelle de relevés des compteurs d'eau se déroulera d'ici au 30 novembre 2022.

Séance du 28 novembre 2022

Finances	L'arrêté d'imposition 2023 a été validé par la DGAIC et sera publié dans la FAO du 29 novembre 2022.
Administration	La Municipalité a pris acte de l'entrée en vigueur de l'Ordonnance fédérale instituant des mesures destinées à prévenir la propagation du virus de la grippe aviaire de type H5N1 avec les mesures de protection applicables aux exploitations avicoles.
Déchetterie	Suite à l'incendie sur la turbine de la SATOM et des dégâts provoqués dans leurs installations, les déchets encombrants et ordures ménagères seront provisoirement pris en charge par Tridel SA à Lausanne.
Constructions parcelle n° 504	La Municipalité a délivré l'autorisation pour mise en conformité de la haie et des brise-vue installés en limite du domaine communal, route du Village et chemin Clos de la Crausaz, à condition de préserver la visibilité au carrefour